



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2014

Affiché et Convoqué le 20 octobre 2014
Membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part aux délibérations : 10

L'an deux mil quatorze, le vingt sept du mois d'octobre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique POMMAT.

Présents : Mmes Florence CAILLET, Hélène HOURLIER et Noëlle DOMENECH. MM. Dominique POMMAT, Hervé MARAIS, Jacques MONNET, Aurélien DELBOULLE, Mathieu CARIN, Alexandre PASCAL-GIROUD et Jean-François POITOU.

Absente excusée : Mme Laurence MONTALAIS

Mme Hélène HOURLIER a été nommée secrétaire de séance.

1. Demande de subvention auprès de Chambéry Métropole au titre du CTS : "projet Petit Lac".

Projet qui vise à ordonner sur 5 ans la réalisation d'actions et d'équipements pour améliorer l'accueil touristique, développer les échanges économiques locaux et embellir le site et les hameaux. Les attentes des habitants ont été répertoriées début 2014 et constituent la feuille de route du Conseil Municipal. Projet phare 2015 : GEOSITE (document d'interprétation et valorisation du patrimoine géologique et lacustre).

2. Indemnité de conseil au trésor.

Outre leurs fonctions de comptables assignataires, les comptables du Trésor public peuvent fournir personnellement une aide technique aux collectivités. Ces prestations ont un caractère facultatif. Elle donne lieu au versement facultatif d'une indemnité calculée d'après des % appliqués au budget communal par tranche.

Le trésorier municipal sollicite le conseil municipal pour le versement de l'indemnité 2014 (335.61 €). Le conseil décide d'appliquer un taux réducteur de 50 % au montant présenté (5 voix pour – 2 voix à 100% - 2 voix contre).

3. Décision modificative du budget primitif.

Afin de permettre l'intégration comptable de la totalité des travaux réalisés en régie – isolation des combles de la mairie – une décision modificative est proposée au Conseil qui l'accepte à l'unanimité.

4. Gîte municipal : instauration d'un forfait "ménage entreprise" et création d'un poste de vacataire (accueil et entretien weekend).

Le Conseil Municipal instaure à l'unanimité un forfait ménage de 120€ pour les "locations entreprises" qui, par expérience, laissent le gîte bien plus sale que lors d'une "location vacances".

5. Questions diverses (protection sociale complémentaire, TAP, CGV, des nouvelles de Chambéry Métropole ...).

Mathieu CARIN attend la réponse de Chambéry Métropole (prévue début novembre) pour l'installation d'un Conteneurs Grands Volumes au col du Marocaz. L'installation des containers est prévue pour mi-novembre (si le temps le permet - 3 semaines de retard prises en raison d'un problème de livraison des CGV). Une réunion publique doit être programmée dans les jours à venir.

Hervé MARAIS annonce la validation par le dernier bureau de Chambéry Métropole des demandes de subventions de la commune : "isolation des combles de mairie" et "installation de la chaudière salle polyvalente".

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement du site internet : logiciel, chartre graphique et arborescence choisis.

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Marc PIENNE (conseiller municipal lors des 2 mandats précédents et responsable travaux au Conservatoire d'Espaces Naturels) qui a fait un travail remarquable dans le dossier du ruisseau et du marais de Nécuidet (63 parcelles échangées pour 13 propriétaires différents). Ce chantier pourrait surprendre vu de LA THUILE, mais il est vital vu des communes du bas qui ne peuvent que constater la disparition progressive de leurs zones humides : ces travaux sont à regarder à l'échelle de Chambéry Métropole. L'Entreprise Berlioz, qui a réalisé les travaux, a travaillé avec un sérieux impressionnant. Leur intervention a également permis à la commune de bénéficier du nettoyage du secteur des Pierres que la mairie n'aurait pas pu prendre en charge financièrement. Il est vrai que la route a été salie et endommagée, mais c'est inévitable après des travaux d'une telle ampleur.

Hervé MARAIS travaille en collaboration étroite avec l'ASDER sur les économies d'énergie possibles pour les bâtiments communaux et l'éclairage public. Après l'isolation des combles de la mairie qui seront bientôt terminés, la porte d'entrée va être restaurée et rendue étanche (travaux commandés). La comparaison de devis est en cours pour le changement des fenêtres de l'école encore en simple vitrage.

Alexandre PASCAL-GIROUD va s'occuper du fleurissement automnal (pensée et chrysanthème) et de la plantation de rosiers à l'entrée de la plage.

Jean-François POITOU travaille sur l'annuaire des artisans de la commune.

Noëlle DOMENECH explique que la piscine découverte est en fin de vie. Chambéry Métropole travaille sur son renouvellement. Par ailleurs, elle visite régulièrement les anciens de la commune pour recenser leurs besoins éventuels. Jusqu'à aujourd'hui, chacun possède de la famille qui gère leurs besoins au quotidien.

Mathieu CARIN explique qu'il est toujours en attente du permis d'exploiter les coupes affouagères. Il regrette que les coupes n'aient pas encore pu débiter et mettra tout en œuvre pour que la prochaine campagne soit plus précoce dans l'année.

Jacques MONNET annonce qu'il a reçu 2 CV pour le poste de vacataires pour le service technique. Les cunettes n'ont pas encore été nettoyées, l'artisan a eu un contre temps et n'est pas encore disponible. La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie est en cours.

Il demande la date du repas des anciens. Monsieur le Maire ne sait pas encore si cette manifestation sera reprise sous cette forme. Il va se rapprocher de l'association "La Thuile en fête" pour en discuter.

M. Monnet souhaite connaître l'état d'avancement de la plainte suite à la destruction du site internet de la commune. Monsieur le Maire informe qu'il a pris du retard et qu'il va s'en charger.

6. Intervention du public

Signalement d'une panne de l'éclairage public à Monthoux : Jacques MONNET répond que l'intervention a déjà été commandée.

Demande d'un éclairage à l'arrêt du bus de Nécuidet : Mathieu CARIN répond que le projet est de réduire le nombre d'arrêts (actuellement 27) et de créer des espaces protégés mais pas forcément éclairés. Le travail est en cours.

Monsieur le Maire rappelle qu'un radar pédagogique va être mis en place à Mouthoux dans les jours qui viennent.

Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès des Conseillers Municipaux ou de la Mairie.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984.

Fait en Mairie le 3 novembre 2014.

**Le Maire
Dominique POMMAT**